

[Text]

respond to letters, telegrams or phone calls after the cut-off date?

Hon. Miss Bégin: Of course not. I cannot accommodate. That is very different. I cannot say yes; I have to say no to them. That is what I did, and they did not like it.

The Chairman: Madam Minister, Senator Bell's question is, would you table, for the benefit of the committee, the answer that you gave to the telegram that was sent to you on a certain date? Is that your question, Senator Bell?

Senator Bell: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Not whether you approved or disapproved.

Hon. Miss Bégin: We will look into that.

Senator Bell: Further to Senator Giguère's question, the signed final submission of the last project for British Columbia went to you on October 13. I wonder if we could have a response to that submission.

Hon. Miss Bégin: I never received anything in the month of October. The telephone was still operating, yet I did not receive a single phone call. There was no strike of the telephone company, as I pointed out to the representatives of the British Columbia government. I understand that you are defending them; but I wish you would understand also the point of view of the federal government, of which you are a party. They may have sent it on October 13. We received it on November 16. I do not know the date of origination. Anything could have been written on it. We received it on November 16, and I did not receive a telephone call in between.

Senator Forsey: Mr. Chairman, this may be a matter of the Post Office. I sent a letter here, from the Civic Hospital, on November 11, 1977, to a well known address outside of Ottawa, and it arrived March 27, 1978. It takes four days to get from Hull to Ottawa sometimes.

The Chairman: Your suggestion, senator, is that we have the wrong minister here.

Senator McElman: To counteract that, I often get mail in Fredericton from Ottawa the following day.

Senator Forsey: Sometimes, yes, but sometimes you don't; sometimes it takes 10 days.

Senator Bell: Mr. Chairman, we still have the problem of the submission that was made on August 31, which the minister does not think was signed. It may not have been.

Hon. Miss Bégin: But B.C. tells me it was signed. It has not been signed.

Senator Bell: I am not sure. I would like to see it. I am just asking. I wonder if we could pursue this a little further.

Hon. Miss Bégin: Why do you take their word and not mine?

[Traduction]

répondez pas aux lettres, télégrammes ou appels téléphoniques qui vous parviennent après les coupures?

L'honorable Mlle Bégin: Bien sûr que non. La situation est très différente. Je ne puis accéder à ces demandes. Je les ai refusées et les personnes intéressées ont exprimé leur mécontentement.

Le président: Madame le ministre, le sénateur Bell voudrait que vous fassiez connaître au Comité la réponse que vous avez donnée au télégramme qui vous a été envoyé à une certaine date. Est-ce bien votre question, sénateur Bell?

Le sénateur Bell: Merci, monsieur le président.

Le président: Nous ne vous demandons pas si vous êtes d'accord ou non.

L'honorable Mlle Bégin: Nous étudierons la question.

Le sénateur Bell: Suite à la question du sénateur Giguère, la version finale et signée du dernier projet de la Colombie-Britannique vous est parvenue le 13 octobre. Je me demande si vous allez donner suite à ce projet.

L'honorable Mlle Bégin: Je n'ai jamais rien reçu au mois d'octobre. Le téléphone était toujours en service et je n'ai pas reçu un seul appel. La société de téléphone n'était pas en grève, comme je l'ai fait remarquer aux représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique. Je comprends que vous les défendiez, mais j'aimerais aussi que vous compreniez le point de vue du gouvernement fédéral dont vous faites partie. On a peut-être envoyé ce projet le 13 octobre. Nous l'avons reçu le 16 novembre. Je ne sais pas à quelle date il a été posté. On peut y avoir inscrit n'importe quoi. Nous l'avons reçu le 16 novembre et je n'ai pas reçu d'appel téléphonique.

Le sénateur Forsey: Monsieur le président, c'est peut-être une question de service postal. J'ai envoyé une lettre ici, de l'Hôpital Civic, le 11 novembre 1977 à une adresse bien connue à l'extérieur d'Ottawa et elle est parvenue au destinataire le 27 mars 1978. Une lettre met parfois quatre jours de Hull à Ottawa.

Le président: Vous voulez dire, sénateur, que ce n'est pas aujourd'hui le bon ministre qui est venu témoigner.

Le sénateur McElman: Pour vous démentir, je reçois souvent du courrier de Fredericton, à Ottawa, le lendemain.

Le sénateur Forsey: Parfois oui, mais parfois vous ne recevez pas le courrier, une lettre met parfois dix jours à nous parvenir.

Le sénateur Bell: Monsieur le président, nous devons toujours débattre la question de ce mémoire qui a été présenté le 31 août et que le ministre croit ne pas avoir été signé. Le document n'a peut-être pas été signé.

L'honorable Mlle Bégin: Les représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique me disent qu'il a été signé. Mais il n'a pas été signé.

Le sénateur Bell: Je n'en suis pas certain. J'aimerais le voir. Je me pose des questions. Je me demande si nous pourrions poursuivre l'étude de la question un peu plus avant.

L'honorable Mlle Bégin: Pourquoi prenez-vous leur parole et non la mienne?